



ASBL Mémoire d'Auschwitz
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Récits de la prison de Saint-Gilles (1940-1944)

Daniel Weyssow
ASBL Mémoire d'Auschwitz

29 novembre 2016

À l'heure où l'avenir de la prison de Saint-Gilles devient de plus en plus incertain, il est important de se pencher sur sa valeur patrimoniale en tant que site mémoriel. Durant la Seconde Guerre mondiale, nombre de résistantes et résistants ont séjourné entre ses murs. Et ils ont produit maints récits qui font revivre cette prison de l'intérieur. Plongée dans l'univers carcéral des années de guerre.

Qu'arrivera-t-il à la prison de Saint-Gilles lorsque d'ici quelques années, la mégaprison de Haren l'aura remplacée ? Une fois fermée, elle devrait céder la place à un vaste projet immobilier. Fera-t-on alors l'impasse sur les possibilités d'exploitation de ce lieu comme site mémoriel ? Effacera-t-on les traces de son histoire quand elle servait durant la Seconde Guerre mondiale les intérêts de l'occupant allemand ? Ce serait dommageable, d'autant que Bruxelles pourrait y gagner sur le plan du tourisme mémoriel. Découvrir Bruxelles par le prisme de l'occupation relève d'une idée féconde que nous avons souhaité rencontrer en présentant des extraits de témoignages écrits traitant de la Seconde Guerre mondiale. La « littérature de témoignages », souvent captivante, a pour première particularité de « coller » à l'action. Elle frappe l'imagination à l'instar du roman d'aventures, les faits rapportés transcendant la plupart du temps l'ordinaire. À la différence principale qu'elle ne met pas en scène des récits imaginaires. Les risques décrits encourus par les milliers de personnes emprisonnées à Saint-Gilles qui, pour une bonne part, finiront exécutées, l'arrime ici sans partage à la réalité de la tragédie. Que le ton soit sobre, enjoué, lyrique, baroque ou dantesque, ces « histoires » rapportées, impulsées par l'état de guerre, s'avèrent également particulièrement émouvantes.

Les récits portant sur la Seconde Guerre mondiale n'étant pas rares, il nous fallait définir notre sujet, le restreindre à un événement, une personne, un groupe de résistants, un immeuble. Le siège de la *Geheime Feldpolizei* (GFP) par exemple, qui s'était installée dans le quartier du Botanique, ou encore celui de la *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst* (Sipo-SD), la Gestapo, avenue Louise. Ces deux corps de police étaient chargés de surveiller et d'arrêter les ennemis du Reich, à savoir essentiellement les Juifs, les résistants, les communistes, les étrangers et les francs-maçons. Ils interrogeaient, torturaient, détenaient, rassemblaient, déportaient et exécutaient dans ou à partir de lieux qu'ils administraient (tels leurs sièges, les Forts de Breendonk et de Huy, la Citadelle de Liège, le Tir national, la Caserne Dossin à Malines). Parmi les lieux bruxellois, nous avons choisi de nous intéresser à la prison de Saint-Gilles¹, la principale du pays, où toutes les catégories de personnes mentionnées ci-dessus étaient réunies. Cerclée de hauts murs, dotée d'une façade aux allures de château pseudomédiéval, aujourd'hui menacée de disparition en raison de sa vétusté et d'un projet immobilier, elle concentrait au temps de la férule nazie des hommes et des femmes aux caractères bien trempés. Une même volonté de combattre l'occupant unissait la plupart des détenus. Vaillance et fierté les soudaient, magnifiées par un souci commun de soutien moral, affectif ou matériel.

Suivre le vécu des témoins au fil de leurs récits dégage la vue, affine la sensibilité, crée l'empathie nécessaire pour s'intéresser aux faits. La complexité des événements, les hésitations, les doutes, les émotions, la qualité de l'environnement, les circonstances, la logique du présent constituent autant d'aléas imperceptibles sous la loupe du microscope de l'historien. La force du témoignage est évidente ne serait-ce que par sa capacité à subjuguier et à entraîner le lecteur. Les témoignages retenus présentent des formes variées, qui vont des journaux personnels rédigés au jour le jour aux récits couchés sur le papier parfois longtemps après les événements. Si bon nombre de manuscrits ont été publiés, parfois à

¹ Construite en 1884 par François Derré et Joseph Dumont, elle a rapidement été dédoublée par celle de Forest (style Tudor pour Saint-Gilles et brabançon pour Forest). Au cours de la Première Guerre mondiale, des patriotes devenues « célèbres » en raison de leur comportement héroïque, telles Gabrielle Petit ou Édith Cavell, y furent détenues. La prison compta, durant la Deuxième Guerre mondiale, plus de deux mille prisonniers répartis dans six cents cellules. À titre de comparaison, elle accueillerait aujourd'hui 750 détenus.

compte d'auteur, certains de ceux présentés ici sont aujourd'hui épuisés (Marcel Bury, Jean-Marie de Radiguès de Chennevière, Henry Claessens, Louise De Landsheere, Édouard Froidure), tandis que d'autres ont été réédités (Jean Verhaegen). Des ouvrages sont parfois nés avec l'aide d'une tierce personne (Paul Halter et Merry Hermanus ; Gerda Van den Kerchove et V. Willems) ou sont le fruit d'une transcription (Jean Cassart par Jean Locamor). Des récits peuvent également avoir été rapportés et donc avoir été recomposés (par Omer Habaru, Édouard Froidure, Henry Claessens). D'autres encore peuvent avoir été rédigés et publiés récemment, parfois dans une optique pédagogique (André Taets préfacé par Elio di Rupo). Des manuscrits inédits restent également dans les archives de centres de documentation² (Joseph Berman). Ces témoignages, qu'ils soient ou non de première main, ont été choisis en raison de la clarté, de l'intérêt et de l'originalité de l'exposé. À l'exception du dernier précité, tous les ouvrages consultés ont été publiés. Ils expriment chacun à leur façon le poids de la tragédie, mais leur fondement commun vise à instruire pour ne pas oublier les dangereux combats menés pour nous délivrer de l'occupant.

La Prison



© Daniel Weyssow /
Mémoire d'Auschwitz

Les récits de ces témoins décrivent parfaitement l'allure et le fonctionnement de cette gigantesque et oppressante maison d'arrêt. Associant lourdeur et élégance, faite de pierres, de verre et d'acier, la prison ne manque cependant pas visuellement d'intérêt. Les descriptions données du site, des cellules, des cours de promenade, l'organisation de l'ensemble, les moyens de communication développés par les détenus rapportent l'essentiel de ce qui y fut vécu. Nous nous y

déplacerons suivant une sorte de fil d'Ariane qui nous en fera découvrir l'essentiel. Cette traversée nous mènera des premières impressions perçues par le détenu à son arrivée, à son vécu au jour le jour en passant par de curieuses descriptions de

² À titre d'exemple, vingt-trois manuscrits évoquant la prison de Saint-Gilles sont conservés au Centre d'études et de documentation Guerres et Sociétés contemporaines (Ceges).

recoins ou de personnages au demeurant assez pittoresques. Nous concluons ce tour d'horizon en évoquant les récits de ceux qui auront réussi à incarner le rêve que partageaient à peu près tous les détenus, celui de leur évasion.

Premières impressions et découverte des lieux

Bien sûr, comme le rapporte Jean Cassart (1908-1991), arrêté en janvier 1942 par la GFP, à son arrivée à la prison de Saint-Gilles, « une nouvelle vie commence » (Locamor 1984, 104³). Paul Halter (1920-2013), à ce même moment, a plutôt dû considérer la prison comme un havre de paix si l'on considère que son « joli minois » venait d'être « solidement transformé » par les sbires de cette même police installée aux n° 6-8 de la rue Traversière. Ce « pseudo château médiéval aux tours crénelées, sans doute créé par un architecte ayant trop joué aux soldats de plomb » (Halter, Hermanus 2004, 48⁴) résume en tout cas son état d'esprit et l'aspect du lieu. Visibles partout, les Allemands se trouvent à « la grille d'entrée, au poste de garde, dans les corridors, au greffe » (Verhaegen 1995, 92⁵). De lourdes grilles « s'ouvrent et se referment avec un bruit sinistre » (de Landsheere 1990, 84⁶). Le sas franchi, le prisonnier est amené à traverser une « énorme rotonde vitrée » (Van den Kerchove 1946, 25⁷) avant de parcourir « des escaliers et des passerelles métalliques » qui résonnent « terriblement dans un silence de cathédrale. [...] Deux tours de clé » (Taets 1995, 41⁸) et la cellule s'offre alors aux yeux du détenu qui procède d'instinct à l'inventaire. « Dieu que c'est lugubre ! » glisse Louise de Landsheere (1908-1989) en découvrant une pièce de 2,50 m sur 4 m éclairée par une petite fenêtre placée très haut. L'heure de l'extinction de la lumière étant proche, on lui laisse « deux minutes pour ouvrir le lit et déplier deux couvertures malpropres » (de

³ Locamor, Jean (1984) : *Dis à ma mère que son fils a gardé le sourire*, Bruxelles, Didier Hatier.

⁴ Halter, Paul ; Hermanus, Marry (2004) : *Numéro 151.610. D'un camp à l'autre*, Bruxelles, éd. Labor.

⁵ Verhaegen, Jean (1995) : *Prisonnier des Allemands, 1942-1944*, Bruxelles, éd. Racine.

⁶ de Landsheere, Louise (1990) : *Les mémoires de Louise de Landsheere. De la résistance à la « Marche de la mort »*, Braine-l'Alleud, éd. J.M. Collet.

⁷ Van den Kerchove, Gerda (1946) : *Agent de renseignements et d'action N.N. 96.562. Et cependant... Je veux vivre ! Souvenirs de captivité de Saint-Gilles, Gommern, Ravensbrück* écrit en collaboration avec V. Willems (Dr Phil.), Bruxelles, Les éd. Libres.

⁸ Taets, André (1995) : *Debout dans la nuit. Un prisonnier politique ordinaire*, Ottignies LLN, Quorum.

Landsheere 1990, 84).

Gerda Van den Kerchove (1913-n.c.) observe que pend « au mur une petite armoire, genre “pharmacie de ménage”, contenant une gamelle, un quart et une cuillère en fer [ainsi que] par bonheur une vieille baleine de corset » (Van den Kerchove 1946, 28) qui l’aidera à trancher le pain. Elle constate également la présence de divers objets utilitaires, tels « un paravent cachant le traditionnel *Kübel*⁹ [...], un robinet à eau courante [...], un bassin émaillé [...], un essuie de cuisine à carreaux rouges et blancs [...], quatre romans [...], une petite lampe [...], une table de fer constituée par le montant replié du lit, une chaise [et] un parquet de bois », infesté de punaises. Comme les paillasses constituées de « copeaux de bois » (Verhaegen 1995, 92). Fort heureusement, la température, appréciée et constante, était « de dix-huit à vingt degrés » (Verhaegen 1995, 93).

Disposés en étoile autour de la rotonde, six bâtiments aux murs de briques sombres dont cinq sont percés de trois rangées de vingt fenêtres garnies de barreaux.

[Celles] du rez-de-chaussée et du premier étage sont réservées aux condamnés destinés à être fusillés ou déportés. [...] Des otages « suspects » ou « indésirables », patriotes présumés coupables d’activité antiallemande feront partie des prochains convois vers les camps de concentration (Verhaegen 1995, 22). [Au deuxième étage] des malheureux restent jours et nuits avec les menottes, d’autres n’apparaissent qu’en cagoule, d’autres encore ne peuvent paraître au préau qu’avec une garde spéciale. Tous sont au secret le plus absolu ; tous connaissent les affres des interrogatoires. Bien peu retrouveront la liberté. La plupart rejoindront, après jugement, les camarades des étages inférieurs (Verhaegen 1995, 23).

⁹ [Seau de toilette].

À l'instar de Charles qui, relégué au « secret » ne pouvait recevoir de nouvelle des siens. Ce qui l'inquiétait beaucoup, car le pronostic du médecin concernant son fils Marcel, fiévreux et alité au moment de l'arrestation, était très réservé (Habar 1946, 6¹⁰). D'autres, comme Paul Halter, ne se rendaient sans doute pas vraiment compte de leur situation en imaginant avoir été mis au secret « par manque de place ou par erreur administrative [...] dans une cellule où quatre condamnés à mort attendent leur exécution » (Halter, Hermanus 2004, 48).

Quels sentiments pouvaient traverser l'esprit du détenu à son arrivée ? Édouard Froidure (1899-1971) les énumère :

S'il est au « grand secret » dans une cellule, seul, *Alles Sperre* (tout interdit), il peut aussitôt donner libre cours à ses réflexions abondamment saupoudrées d'amertume. Si le cœur est tendre, l'émotion vous terrasse, et la paillasse recueille une masse humaine en larmes. Il veut se donner une contenance, mais ne peut se dissimuler qu'il enrage. – Que savent-ils ? – Qui m'a dénoncé ? Il passe par des moments d'hébétude, de détresse, d'effondrement intérieur. Mais n'est-ce pas un cauchemar ? Et par-delà les barreaux du lanterneau, la liberté ou le poteau ? (Édouard Froidure 1950, 42¹¹)

Dès lors la nuit pouvait être, comme pour Gerda Van den Kerchove, « affreusement longue, plus longue que la journée. Je passai 390 journées semblables » (Van den Kerchove 1946, 66). Déportée ensuite à Ravensbrück, elle dut pourtant regretter Saint-Gilles à lire les vers de Guillaume Apollinaire qu'elle rapporta dans son témoignage :

*Que lentement passent les heures,
Comme passe un enterrement.
Tu pleureras l'heure où tu pleures,
Qui passera trop vite,
Comme passent toutes les heures* (Van den Kerchove 1946, 66)

¹⁰ Habar, Omer (1946) : *Les triangles rouges racontent... Récits concentrationnaires*, Arlon, éd. du Sorbier.

¹¹ Froidure, Édouard (1950) : *La perle du bagne*. Suzanne Van Durme, Bruxelles, Stations de Plein Air.

Les détenus

Au total donc, cinq « ailes de cent vingt cellules [...] contenant généralement quatre détenus » (Verhaegen 1995, 94). Sur chaque porte, une étiquette mentionne « le nom, le lieu et la date de naissance de chaque pensionnaire de la cellule. Un signe conventionnel indique la condamnation encourue » (de Radiguès de Chennevière, 1952, 85¹²). Joseph Berman (1921-1996), que nous citerons généreusement



ses mémoires restant inédites, rapporte l'existence de « plaquettes de bois percées d'un trou » assorties d'un K pour « catholique », d'un E pour « évangéliste » (protestant), d'une étoile de David pour « Juif », d'un cercle rouge pour « communiste », d'un triangle vert pour « terroriste » (Berman, s.d., 64¹³). « Un gros point rouge » (Verhaegen 1995, 94) avait également cours dans une aile qualifiée de militaire où étaient emprisonnés des soldats allemands. L'aile apparemment la plus dure, car « tout s'y fait au pas de gymnastique et on [y] crie beaucoup, tant contre les détenus civils que contre les militaires. Il y a beaucoup de condamnés à mort dans cette aile » (Verhaegen 1995, 94). Ensuite, « les services de la Gestapo [...] venaient régulièrement dans les prisons prendre les Juifs pour les envoyer à Malines, et de là, le crâne rasé et portant un brassard spécial les désignant comme particulièrement dangereux, ils étaient envoyés à Auschwitz » (Berman, s.d., 63-64). Ce descriptif donné, rapportons cette sympathique anecdote qui sauva Joseph Berman. Arrivé à sa cellule, le gardien qui l'accompagnait eut une hésitation : « *Du bist Jude ?* Je lui répondis *Jawohl*. Il en resta abasourdi, puis me dit d'un air désolé, *Ach du lieber Gott. Was kannst du dafür* (bon Dieu!... qu'est-ce que tu en peux...) et il me remit une plaque marquée "K". [...] Sur le moment, je ne compris pas la portée de son geste » (Berman, s.d., 64).

¹² de Radiguès de Chennevière, Jean-Marie (1952) : *Mes prisons et mes bagnes. 1942-1945*, Bruxelles, M. Weissenbruch S.A.

¹³ Berman, Joseph, *J'ai eu de la chance... C'est tout !*, [s.l.], manuscrit tapé à la machine, [s.d.]

Certains détenus pouvaient répondre à des appels de tâches. Joseph Berman se porta ainsi volontaire pour la distribution du café, des rations de pain et de la soupe aux prisonniers, qu'il transportait sur un plateau de bois muni d'une lanière entourant sa nuque. « À midi, c'était la distribution de la soupe. [...] Le soir, le même rituel recommençait, à chaque fois nous avons l'occasion de parler furtivement avec les prisonniers et de passer les messages quand il y en avait » (Berman, s.d., 71-72). La communication entre détenus était primordiale pour survivre dans de telles conditions. Louise de Landsheere fut bien vite informée de la possibilité de contacter ses voisines :

J'entends des coups sourds frappés contre le mur. Je réponds. Le son se déplace. Machinalement je me déplace aussi. Finalement, les coups viennent du coin inférieur de ma cellule, près du tuyau de chauffage. Intriguée, je me mets à terre et applique mon oreille contre le mur. Ô merveille, j'entends des voix ! C'est le téléphone intérieur (de Landsheere 1990, 88).

Gerda Van den Kerchove, dans les mêmes circonstances, « entend » sa voisine lui demander « sans autre préambule », de faire suivre un message aux cellules suivantes : « Pour Rubens du 409. Sa belle-fille vient d'être arrêtée ce soir » (Van den Kerchove 1946, 26). L'Abbé Froidure (1899-1971) remarque qu'un verre renforce « l'écoute qui pouvait se faire à 6 ou 8 cellules de distance » (Froidure 1950, 42-43). Jean Verhaegen, qui renseignait l'armée secrète, sera arrêté et enfermé deux fois à la prison de Saint-Gilles, d'abord en septembre 1942 puis en août 1944, soupçonné d'activités illégales. Il rapporte que l'« on se crie aussi par les fenêtres des renseignements sur les interrogatoires » (Verhaegen 1995, 193), tandis que Jean-Marie de Radiguès de Chennevière (1893-1983) est à son tour emprisonné. Il signale que « pour la conversation, il faut se hisser à hauteur de la fenêtre et parler dans l'embrasement du côté opposé à la cellule de son interlocuteur. Le son se répercute jusqu'à l'embrasement opposé où le voisin, dans la même position, écoute et répond » (de Radiguès de Chennevière, 1952, 87). C'est ainsi qu'André Taets (n.c.) apprend que ses parents sont également présents. Sa mère se trouve dans une autre aile, mais son père est à l'étage du dessous. « Pour appeler mon père, je suis juché sur le dossier de l'unique chaise.

Heureusement, il n’y a plus de carreaux à la fenêtre, car on étoufferait. [...] À la troisième fois, il me répond. Il s’ensuit un dialogue bref, mais important » (Taets 1995, 41). Les détenus arrivent aussi à se passer des livres « en les balançant au bout d’une ficelle jusqu’à ce qu’ils atteignent la fenêtre voisine » (de Radiguès de Chennevière, 1952, 26). Joseph Berman, au cours de ses tournées de livraisons de pain, de café et de soupe, rapporte la façon dont il procédait pour transmettre les messages écrits qu’il recevait.

Je faisais un trou dans le pain (noir et collant), avec mon petit doigt, je glissais le petit rouleau à l’intérieur, et je bouchais le trou avec un peu de mie. [...] Au moment où je donnais le pain, je prévenais discrètement : « attention ! il y a quelque chose dedans ». Mettez la réponse dans la rainure du *kübel*. [...] Je descendais les messages dans mon atelier, dissimulés dans ma chemise. J’attendais le moment propice pour les coudre dans les vêtements destinés à mon copain, le gardien belge, qui passait tous les jours, ou presque (Berman, s.d., 72).

Une mesure de sécurité visait à éviter les tentatives d’évasion. Elle consistait à changer fréquemment les prisonniers de cellule. Un jour, un certain Jef Fonteyne est introduit dans l’une d’elles. Il doit, comme tout le monde, se déshabiller pour la nuit :

Jef s’exécute à regret, car il ne porte pas de linge. Un minuscule plastron de celluloïd orné d’un nœud « tout fait » remplace la chemise. Il est unijambiste. Ses mollets, l’un vrai, l’autre faux, sont garnis d’attache-chaussettes [...]. Jef se déride et retrouve [...] son bagout professionnel de pitre de foire, acrobate, prestidigitateur, équilibriste et, au besoin, fakir. [...] Tout d’abord, pour se mettre à l’aise, il se débarrasse de ses dernières entraves. Dans mon verre à dents, il dépose un œil de verre extirpé de son orbite. Il y ajoute, non sans l’avoir fait admirer au passage, une splendide rangée de dents à monture d’or quatorze carats ! [...] Peu après, sa jambe artificielle, chaussette au pied, lacets pendants, gît tristement dans un coin. Alors, sur une jambe, nu comme un ver, libre et naturel, en bon forain [...], il commence par tenir en équilibre sur le bout du nez,

un grand cornet fait d'un journal plié [vite] remplacé par un tabouret [puis se lance dans] une série de sauts périlleux en avant et en arrière. [...] Pendant toute cette remarquable exhibition, derrière le judas de la porte constamment ouvert, des yeux d'Allemands admiratifs se succédaient (Berman, s.d., 105-106).

D'autres situations pouvaient surprendre. Ainsi le chef de l'aile C remit un jour à Joseph Berman « un paquet soigneusement emballé dans du papier parcheminé [contenant] des tartines de pain blanc, bien beurrées, et garnies de jambon et de fromage » (Berman, s.d., p. 82). Des aliments alors d'une grande rareté. Il ne s'était pas aperçu qu'il se trouvait dans l'aile des condamnés à mort devant être fusillés à l'aube au Tir national. Il s'agissait de l'offrande dont ces derniers avaient choisi de se priver « avant le poteau d'exécution afin qu'il profite à un détenu inconnu et l'aide à survivre » (Berman, s.d., 82).

Une autre « péripétie » aura ponctué le séjour à Saint-Gilles de Joseph Berman :

Ils me photographièrent de face et de profil, et je retournai à ma place. Mon plus proche voisin me parla, il me demanda : « Tu n'as rien remarqué ? Nous sommes vingt ! » Et alors ? « C'est toujours par vingt qu'on fusille les otages ». Il avait raison ! J'étais sur une liste de vingt otages à fusiller. Si j'ai échappé au peloton d'exécution, c'est parce que j'ai été déporté peu auparavant en Allemagne. [...] Le 11 novembre 1943, Hitler tint un discours proclamant que les criminels de guerre allaient reconstruire l'Allemagne. Le 13 novembre, un grand nombre de prisonniers fut déporté de la prison de Saint-Gilles vers l'Allemagne. J'étais du nombre (Berman, s.d., 85).

Il arrivait aussi que certains, au terme d'une enquête, soient innocentés et libérés. Ce fut le cas des parents d'André Taets dont on se souviendra que le père et le fils communiquaient, de fenêtre à fenêtre, de leurs cellules respectives. Une formule qu'ils souhaitaient prolonger en l'adaptant à l'évolution de la situation :

L'arrière de la maison paternelle est à moins de deux cents mètres de la prison [et] ma cellule se trouve au deuxième étage et du bon côté, dans la bonne aile. [...] Je me suis dit qu'il fallait trouver un système pour communiquer avec la maison [...], quelque chose d'assez grand pour être déchiffré de loin, d'assez simple pour être facile à mémoriser et le plus court possible à transmettre. Je numérote l'alphabet de 1 à 26. Pour 1, on fera un signe vertical, pour 5 un signe horizontal, et pour 10, un cercle. [...] En pratique, nous nous servons d'un mouchoir ou d'un torchon (Taets 1995, 45-47).

Côtés cours et jardin

La sortie quotidienne dans le « jardin » était attendue avec impatience (de Radiguès de Chennevière, 1952, 18-19), mais les détenus mis au secret ne pouvaient se rendre qu'au « préau ». À l'extrémité de chacune des ailes se trouve une plus petite rotonde dont le mur extérieur est percé de vingt-quatre portes :

Chacune de ces portes donne sur une petite cour en cendrée, garnie d'un parterre central, sur lequel pousse un peu de verdure ou quelques fleurs. [...] L'ensemble présente l'aspect d'un éventail déployé [...]. Sur les vingt-quatre cours, douze sont garnies d'un grillage couché à plat au-dessus des murs [...]. Il est facile de s'imaginer qu'elles donnent, tant au prisonnier qui s'y trouve enfermé, qu'à ceux qui se promènent à l'extérieur, l'impression exacte d'une cage à fauves. Ce fut là mon lieu de promenade pendant onze mois (Van den Kerchove 1946, 67-68).

La chapelle

Un service religieux, qui n'avait lieu qu'une fois par mois, se déroulait dans un environnement tout aussi incongru (Van den Kerchove 1946, 76-77). Rappelons-nous les inquiétudes de Charles évoquées plus haut. Un jour, on le fit entrer dans une sorte de niche qui lui cachait le corps jusqu'au cou :

La tête seule était visible et en retrait, de sorte que chaque détenu n'apercevait rien d'autre que l'autel [...]. Le jour de Noël, à l'entrée du prêtre, Charles fut comme ébloui et sur le point de crier : dans l'enfant de chœur, il venait de reconnaître son fils Marcel. Il crut à une hallucination, mais le décor et la vue des gardiens lui affirmèrent qu'il vivait bien dans la réalité et non pas dans le rêve. [...] La présence de Marcel était un cri d'amour et d'encouragement. Une grande émotion lui mouilla les yeux en imaginant la tendre machination : Marcel était enfant de chœur, les siens s'étaient arrangés pour qu'il remplaçât le servant habituel du prêtre. [...] En apercevant son fils, Charles fut délivré de l'atroce angoisse lui enfonçant ses doigts crochus dans la gorge : il voyait que l'enfant était guéri (Habaru 1946, 6-8).

Au chapitre des évasions

Pour les condamnés à mort tels que Marcel Bury (1919-n.c.), le seul espoir, ténu, de survie, passait par une perspective d'évasion. Après avoir confectionné une corde avec des draps, il profite de la promenade pour se cacher dans un trou de la cour en travaux. Le soir venu, il repère une très grande échelle qu'il place contre le mur haut de sept à huit mètres et s'élançe. Au faite du mur, il tire l'échelle, la déplace de l'autre côté du mur, brisant au passage le carreau d'une serre. Une patrouille allemande accompagnée de chiens s'avance. À cet instant, un gardien hurle « *Licht aus, Fliegeralarm* ». Des avions anglais pointent à l'horizon. Après avoir surmonté le second mur, un troisième l'attend, encore plus haut et

encadré aux angles de poivrières. Les gardes allemands qui habituellement devaient s’y trouver armés de mitrailleuses s’étaient heureusement également mis à l’abri. Marcel Bury réussit son évasion, mais est repris, trois jours plus tard, dans un tramway remontant la rue Théodore Verhaegen, par des officiers allemands qui le reconnaissent. Il fut *manu militari* « ramené à la prison sous bonne garde avec les armes dans le dos [...] enfermé dans un sombre réduit [...], les mains entravées par des menottes derrière le dos [...], les jambes attachées avec des grosses chaînes fermées par des cadenas » (Bury 1988, 145¹⁴), avant d’être transféré à Breendonk.

Un autre exploit fit grand bruit et marqua les annales de la prison. Le commandant Lucien Jansen (1903-1980) et ses trois compagnons de cellule, Jean Hufkens, Frans Lissens et Raymond Portmans réussirent également à s’évader, le 1^{er} mars 1943. Cet exploit a été consigné par Henry Claessens¹⁵ (n.c.), autre détenu de Saint-Gilles ainsi que par son ami Mike Donnet¹⁶ (1917-2013) agent de renseignements du service « Zéro », qui relate également dans son ouvrage comment il l’avait aidé, durant l’été 1941, à retaper un avion d’entraînement belge dissimulé dans un hangar surveillé par la Luftwaffe, à Overijse, afin qu’il puisse le faire décoller pour rejoindre l’Angleterre. Une plaque commémorative a été apposée sur le mur extérieur de la prison au lieu d’évasion, rue de la Jonction. Cet exploit a pu être accompli grâce à une lime, indispensable pour scier les barreaux de la fenêtre de la



© Daniel Weysow / Mémoire d'Auschwitz

cellule. Elle lui fut apportée par son frère qui la jeta à terre dans le parloir un jour de visite. Les quatre futurs évadés durent faire preuve de patience, d’efforts, de subtilité, de savoir-faire, d’aide, de chance, et de génie pour arriver à leur fin. Ils scièrent deux barreaux de la fenêtre, découpèrent des draps pour en faire une corde, cachèrent des vêtements, testèrent un système

¹⁴ Bury, Marcel (1988) : *Les évasions d'un condamné à mort*, Paris, La Pensée universelle.

¹⁵ Claessens, Henry (1953) : *Les évadés de Saint-Gilles*, Bruxelles, Union Nationale des évadés de guerre.

¹⁶ Donnet, Mike (2001) : *Lucien Jansen un héros du XXe siècle*, Bruxelles, Racine.

de crochet pour se hisser au sommet du mur. Le jour J, ils atteignirent le mur d'enceinte qui séparait la prison de l'usine qui la bordait et accrochèrent le drap au faite du mur. Après avoir pénétré dans l'entrepôt de l'usine, ils parvinrent à ouvrir la porte donnant sur la rue et, deux par deux, s'évanouirent dans la ville.

Le lendemain, vers trois heures du matin, une patrouille tomba sur l'endroit de l'ascension et donna l'alarme. Les Allemands [...] durent pénétrer dans chaque cellule et réveiller les dormeurs pour trouver, enfin, la cage vide. Un pareil événement mit en fureur jusqu'au chef de la prison et nous sommes privés pour plusieurs jours de promenade. Les Allemands annoncent, en outre, la suppression des colis, des livres de lecture, des visites... Peu importe ! En nous endormant, nos vœux accompagnaient les fugitifs et tous nous rêvions d'évasion (de Radiguès de Chennevière, 1952, 69).

Conclusion

Les extraits de témoignages présentés ici évoquant la prison de Saint-Gilles ne constituent qu'un aperçu de la littérature existante. Une bibliographie exhaustive centrée sur les détenus de la prison de Saint-Gilles durant la Seconde Guerre mondiale mériterait bien entendu d'être réalisée, sachant que la plupart des résistants et des Juifs intéressants la Sipo-SD (Gestapo) et la *Geheime Feldpolizei* (GFP) y ont été détenus le temps nécessaire aux enquêtes. Les cris de révolte et d'angoisse des personnes arrêtées traduisent de fait, de manière aiguë, les ressentiments et les combats menés contre l'occupant. Ces détenus furent en quelque sorte, au travers de leurs réseaux et de leurs actions, les porte-parole d'une société ouvertement en résistance. La prison de Saint-Gilles s'inscrit ainsi comme l'un des hauts lieux tragiques de l'histoire de notre pays. Les évocations testimoniales proposées constituent non seulement des relevés historiques et mémoriels incontestables, mais également des sources littéraires à part entière qui souvent défient l'imagination. Nous avons cherché ici à attirer l'attention des chercheurs sur des ouvrages qui gagneraient à être

davantage reconnus pour ce qu'ils sont : des témoignages littéraires induisant des rapports circonstanciés.

En outre, à l'heure où la prison de Saint-Gilles est menacée de destruction en raison d'un plan de lotissement avalisé par la Région bruxelloise, nous espérons que les témoignages présentés ici permettront de réfléchir à l'intérêt historique et mémoriel qu'il y aurait à conserver les parties les plus « originales » de la prison, à savoir, à première vue, le porche et le sas d'entrée, la rotonde, l'aile des condamnés à mort, la chapelle, les jardinets situés aux extrémités des ailes, et pour une part, à titre d'exemple, la succession des murs d'enceinte.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.